

Rapport de la Commission du PACom sur le préavis municipal n°04/2025

Crédit d'étude pour la conduite d'eau usée du bord du lac

La Commission du PACom, représentée par Christiane Studer, Gilles Krenger, Véronique Bacher Tillmanns-Schmidt, Rolf Hotz et Delphine Galliard, s'est réunie le 26 février 2025, en présence de Monsieur le Municipal Théodore Lavanchy, accompagné de Monsieur Theux, le syndic.

Analyse du préavis

Suite à la présentation du préavis n°04/2025, la commission a relevé les points suivants :

1. Nécessité de l'assainissement du réseau souterrain

La commission juge indispensable la planification rapide de ces travaux afin de garantir le bon fonctionnement du réseau d'assainissement. Elle souligne également que ces interventions auront un impact indirect sur les frais d'entretien et les coûts d'exploitation de la Commune.

2. Analyse des coûts et des prestations

D'après les estimations avancées par le bureau d'études dans la phase d'avant-projet, la commission recommande une attention particulière aux mesures prioritaires à prendre.

Elle constate que le crédit demandé couvre les phases SIA 32, 33 et partiellement 41, représentant 34 % du mandat total de l'ingénieur. Sur cette base, la commission estime que le coût total des prestations d'ingénierie pourrait atteindre environ 185 000 CHF, soit 18,5 % d'un devis global évalué à 1 million CHF.

Ainsi, la commission encourage la municipalité à challenger ce montant et à solliciter une offre comparative pour ces prestations.

Conclusion et recommandations

En conclusion, la Commission du PACom propose au Conseil Communal de suivre la municipalité dans l'acceptation du préavis n°04/2025 relatif au Crédit d'étude pour la conduite d'eau usée du bord du lac.

La Commission recommande donc l'adoption du préavis.

S. Giannini Heim C. Studer G.Krenger Véronique Bacher Tillmanns-Schmidt

R. Hotz D. Galliard S. Carrard

Faug, le 17 mars 2025